

PME, entreprises, Etat : s'unir pour décarboner

Une course de fond est engagée. Le président de la République l'avait rappelé avec force le 28 janvier dernier : pour atteindre, en 2030, la cible fixée à 270 millions de tonnes de CO₂ émises (contre 410 millions de tonnes l'an dernier), l'économie française va devoir redoubler d'efforts.

Conscients de notre propre responsabilité à ce titre, chacun de nos groupes a déjà pris des engagements très forts depuis l'accord de Paris sur le climat, en 2015, afin d'atteindre un objectif ambitieux d'abaissement des émissions de gaz à effet de serre au début de la prochaine décennie. Pour réduire les 140 millions de tonnes d'émissions de CO₂ qui nous séparent encore de l'objectif à atteindre, dans sept ans, nous savons bien que tous les secteurs devront réduire drastiquement leurs émissions de gaz à effet de serre.

Dans cet effort global, aucune filière ne pourra rester à l'écart de la dynamique visée puisque les transports (30 %), l'industrie (19 %), le bâtiment (18 %) et l'énergie (10 %) représentent, à eux seuls, plus de trois quarts des émissions de carbone émises dans l'Hexagone.

Accélérer la décarbonation

Nous voulons accélérer notre décarbonation et celle de nos fournisseurs en France, en œuvrant avec eux à la réduction des émissions de nos chaînes d'approvisionnement mutuelles. Le tissu productif français est foisonnant et très diversifié. La France ne compte pas moins de 146.000 PME, à mobiliser et à accompagner en priorité pour que notre économie soit la première du continent européen à être totalement décarbonée.

Ce chantier est titanesque. Il engage non seulement les grands comptes pri-

vés et publics, dont on attend légitimement une exemplarité dans la mise en œuvre de la transition énergétique et la décarbonation, mais aussi toutes les autres entreprises, quelle que soit leur taille.

La France ne compte pas moins de 146.000 PME, à mobiliser et à accompagner en priorité.

Or beaucoup de dirigeants de petites et moyennes entreprises – de l'industrie comme des services – soulignent le fait que la décarbonation reste un marathon, à l'origine de nombreux questionnements de leur part, parmi lesquels : vers quel guichet me tourner ? Comment mobiliser mes équipes dans cet exercice ? Quelle méthodologie suivre pour effectuer un bilan carbone ? L'exercice est difficile. Nous voulons nous unir et avancer avec l'ensemble de nos entreprises partenaires sur l'ensemble du territoire français afin d'accélérer la bataille européenne et nationale pour la décarbonation.

Soutien de l'Etat

Nous sommes convaincus que c'est par la coopération et le partage d'expériences que nous pourrions relever ensemble le défi considérable que représente l'objectif européen de neutralité carbone. Nous pensons aussi que c'est par une action exemplaire dans sa concertation avec les pouvoirs publics que nous pouvons espérer réaliser l'ambition nationale de devenir la première

économie décarbonée en Europe. Une action efficace, qui devra combiner l'impulsion et le soutien de l'Etat, le savoir-faire des grands comptes et l'agilité des PME et de la société civile.

Autant de préoccupations qui plaident, selon nous, pour la constitution d'une véritable « Alliance pour la décarbonation et la transition énergétique » en France. Dans le cadre de cette alliance, Pacte PME présentera un dispositif structuré, destiné à accompagner plusieurs milliers d'entreprises sur la période 2023-2025 grâce à un programme unique de décarbonation parfaitement sécurisé et accompagné par l'association et ses adhérents grands comptes.

Etape décisive

Soutenue et suivie dans la durée par l'Etat, notre démarche dans le cadre de cette alliance sera présentée à nos partenaires PME prioritaires, et à toutes celles qui souhaiteraient y participer. Ensemble, nous croyons qu'il est possible de créer les conditions optimales pour accélérer la trajectoire décarbonation de notre économie. Une étape décisive vers l'entreprise du XXI^e siècle, responsable et vertueuse, que nous voulons construire et léguer aux générations qui nous succéderont.

Premiers signataires :

Philippe Luscan est président de Pacte PME.

François Perret est directeur général de Pacte PME.



Retrouvez la liste complète des signataires de cette tribune sur lesechos.fr